Élaborer et mettre en œuvre une démarche de type ICAPS

Promouvoir l'activité physique des jeunes

Public destinataire

Professionnel(le)s et bénévoles souhaitant développer une démarche de type ICAPS (Intervention Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité) dans le cadre de leurs missions (champ de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, du sport et de l'activité physique, de la santé et du bien-être)

Prérequis

Aucun

Objectifs de la formation

Développer les compétences nécessaires pour mettre en œuvre une démarche de type ICAPS sur un territoire (conception, réalisation et évaluation de projet activité physique santé).

Programme

- Comprendre le rôle du diagnostic
- Composer et organiser une équipe projet, un comité technique et un comité de pilotage
- Définir les objectifs spécifiques du projet, les objectifs opérationnels et les actions
- Connaître les cadres éthiques et déontologiques
- Avoir des connaissances de base en gestion de projet pour répondre à des Appels à Projet
- Connaître le protocole d'évaluation d'un projet ICAPS (Savoir comment évaluer un projet Icaps) , connaître le fonctionnement de la plateforme d'évaluation, collecter les données et renseigner la plateforme
- Rendre compte, informer et valoriser la démarche et les résultats des projets ICAPS

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques (exposés complétés par des documents/sources écrits ou électroniques) et de travail en groupe (échanges et débats, témoignages, études de cas et exercices)

Ces méthodes sont également des outils à comprendre puis à utiliser dans la mise en place des projets (apprendre à structurer des rapports, à organiser des débats et à communiquer, à illustrer et à justifier, à confronter les expériences et les avis)

Mise à disposition en ligne et en format papier des modules de formation et des documents supports complémentaires à la formation.

Accès à la plateforme d'évaluation en ligne d'évaluation de projet de type ICAPS

Intervenant(e)s

Formateurs et référents régionaux habilités par le CNDAPS experts en conception et réalisation de projets ICAPS

Nombre de participants

Limité à 16 afin de favoriser l'expression de chacun, les interactions et échanges entre participants et formateurs

Durée : 2 jours soit 14 heures

Lieu de formation

- Intra-entreprise (dans la structure ou l'entreprise ou sur un site tiers)

Coût

Le coût comprend la formation, l'accès à un kit de formation comprenant des outils et supports (Plateforme avec accès avec identifiant pour les stagiaires), et 2h de suivi post-formation.

Sur devis

Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par demi-journée de formation et attestations de présence

Appréciation des connaissances acquises pour chaque module (questions et mise en situation)

Evaluation de la formation et des formateurs par les stagiaires et les structures.

Suivi post-formation (2h)

En savoir plus

Je m'informe : **mail**

Bulletin d'inscription

Mise à jour : 8 janvier 2024